

R 3240.2

CINQUIEME AVENUE (RSMT)

11400000000

CE DOSSIER  
CONTIENT  
DES DOCUMENTS  
ORIGINAUX.

ILS SONT CONSERVÉS DANS  
LE FONDS DU SERVICE DU  
GREFFE (VM6)



5613 5:10  
S-4

# 15 personnes dans la RUE

(GR) — Trois logements ont été détruits par le feu, un quatrième considérablement endommagé et un cinquième affecté par l'eau, lors d'un incendie survenu en pleine nuit, hier, dans le quartier Rosemont, à Montréal.

Le feu s'est produit vers 1h30, au 5161-5e Avenue, près de la rue Masson.

Une quinzaine de personnes ont été jetées sur le pavé, lors de cet incendie qui est probablement d'origine criminelle.

Le brasier a débuté dans un hangar, situé tout près de la ruelle, et



Le feu a débuté dans un hangar et il semble être d'origine criminelle.

Photo Normand JOLICOEUR

s'est communiqué ensuite aux hangars des 2e et 3e étages, avant d'envahir les logements de ces mêmes étages.

### Enfants en difficulté

Tous les locataires ont pu évacuer l'immeuble à temps, mais la famille Doucet a eu la frousse de sa vie. M.

Doucet a été réveillé, au moment où la fumée commençait à envahir son logement, au 3e étage, et c'est de justesse qu'il a réussi à extirper du brasier ses trois enfants en bas âge.

La famille Doucet doit sans doute la vie à la famille Tremblay, qui occupait le logement du 2e étage. Un des enfants de cette fa-

mille a été le premier à se réveiller et il a alerté son père, qui s'est chargé par la suite d'aviser les Doucet.

Les pompiers, au nombre d'une centaine, ont répondu à une quatrième alerte. Ils ont maîtrisé les flammes en une heure, mais ces dernières avaient eu le temps d'envahir la maison à logements

voisine, augmentant le nombre de sans-abri.

Ce sinistre est d'autant plus douloureux que la plupart de ces familles n'étaient pas assurées. C'était notamment le cas de M. Tremblay qui, les bras au ciel, clamait sa détresse de ne pas l'être.

Les dommages sont estimés à plus de \$100 000.



GILLES RENAUD / Daily News

## INFERNAL ERUPTION

Flames from a fire which broke out in an apartment building at 5163 5th Ave. gush from an upper-floor window as firemen attempt to gain control. There were no serious injuries but 14 units were damaged.

MONTREAL DAILY NEWS WEDNESDAY, APRIL 6, 1988







Photo Yves FABE

Les flammes, sortant des hangars, étaient des plus vives.

## Des vies sauvées par une alerte donnée à temps

(G.R.) — Trois personnes ont été jetées sur le pavé dans la nuit d'hier, lors d'un incendie qui a toutes les apparences d'être criminel.

Les flammes se sont déclarées dans des hangars, derrière le 5444, 5e Avenue, dans le quartier montréalais Rosemont.

Comme il n'y avait pas d'éléments combustibles dans ces hangars, il y a tout lieu de croire qu'une main criminelle est à l'origine du brasier.

Le feu s'est communiqué aux deux logements du troisième éta-

ge, qui ont subi des dommages considérables et qui sont même inhabitables, pour le moment.

Heureusement, tous les locataires ont été alertés à temps et personne n'a été blessé. Leurs biens ont toutefois subi des dommages considérables.

Les logements des premier et deuxième étages ont subi des dommages par l'eau. Ils seront de nouveau habitables après un bon nettoyage.

L'incendie a nécessité une troisième alerte, soit la présence d'environ 70 pompiers.





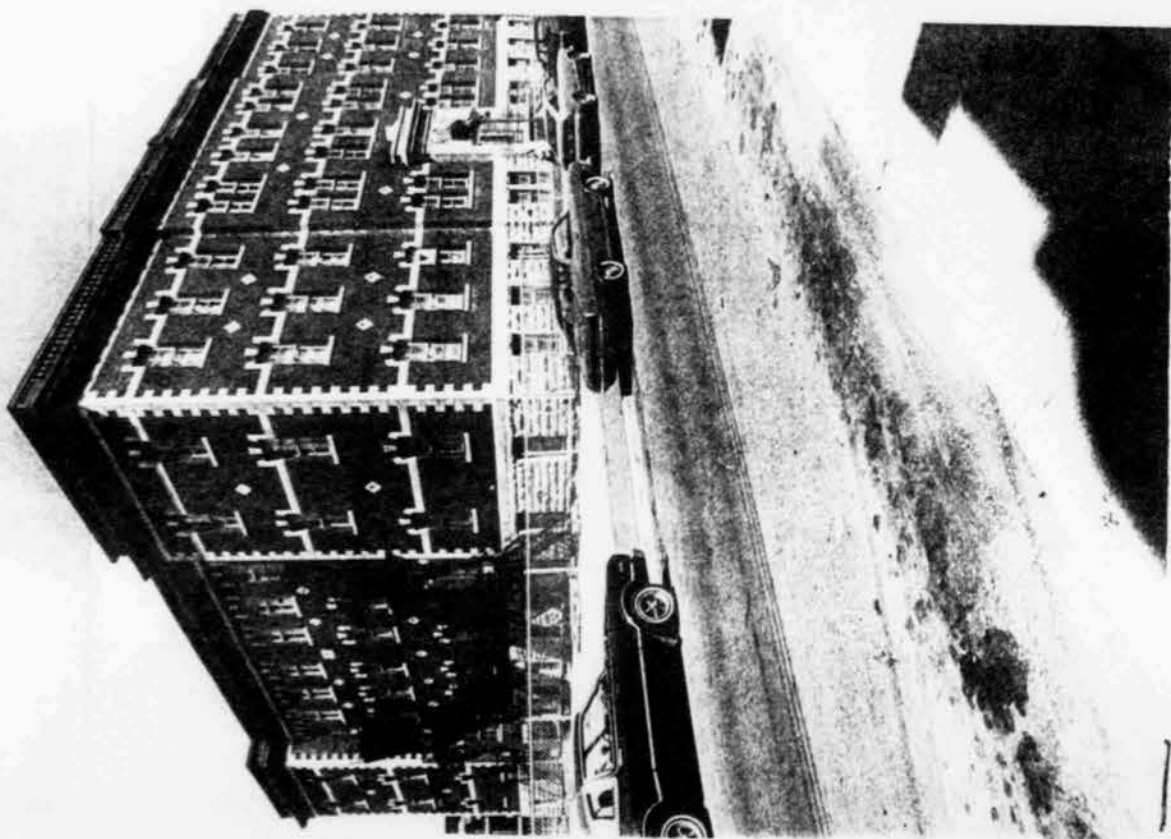


Photo Denis RIVERIN

### Incendie à Rosemont

Un incendie, qui a nécessité deux alertes, s'est déclaré peu après minuit, hier, dans un triplex de la 5<sup>e</sup> Avenue, à Rosemont, jetant trois familles sur le pavé. Selon des témoins, il semble que les flammes ont pris naissance dans le filage du sous-sol avant de se propager dans les réservoirs d'huile à chauffage. C'est au 5462, 5<sup>e</sup> Avenue que les pompiers ont été appelés à combattre les flammes qui, une heure plus tard, étaient maîtrisées.





Rue Claude Champagne  
5501 s'one entre Boulevard  
de Maisson  
#11

1976

## Protestation contre la fermeture de l'école Claude-Champagne

■ Les parents des écoles Claude-Champagne et Saint-Jean-de-Brébeuf font du piquetage devant ces écoles aujourd'hui et boycottent plus ou moins les classes en n'y envoyant pas leurs enfants.

Ils veulent ainsi protester contre la ferme-

ture de l'école Claude-Champagne au 30 juin, décrétée par la CECM. Ce qui aurait pour effet d'encombrer fortement l'école Saint-Jean-de-Brébeuf tout en nécessitant un déboursé d'un demi-million de dollars pour divers réaménagements.

## 50 ANS D'EXISTENCE La CECM veut fermer l'école Claude-Champagne

■ C'est l'école du quartier depuis cinquante ans, en excellent état, monument de première valeur, en plein cœur d'une région de Montréal où pullulaient autrefois les enfants. Près de l'église St-Esprit. Quartier sécuritaire pour les écoliers parce que hors des grands boulevards St-Joseph et Rosemont. En fait, l'école Claude-Champagne (322 écoliers de maternelle et des trois premières années de l'élémentaire) sera fermée en septembre 82 pour permettre une surutilisation d'une école voisine, à 100 mètres, l'école St-Jean de Brébeuf.

Cette décision administrative entraînera, selon le Comité de parents, l'entassement de 550 élèves dans une institution qui ne peut en contenir que 500. Inévitablement, les locaux réservés à la musique, aux arts plastiques seront remplacés par des classes de maternelle. Cet «entassement» occasionnera des déboursés supplémentaires de \$500,000 en réaménagement et modernisation du système de chaufferies.

C'est trop disent les parents. Car cette région 12 renferme deux autres écoles d'importance, l'une au sud, l'autre au nord: St-Jean de Lalande, Ste-Gema. Plutôt que de fermer cette bonne école, disent les parents, pourquoi ne pas fermer une des deux écoles péri-

phériques, construites rapidement, sans grands services, loin du centre du quartier, à proximité des anciens terrains Angus et d'un par industriel?

La CECM ne répond pas, bien que le commissaire André Mathurin ait tenté de vendre l'idée de réunir tous les enfants dans les deux écoles du centre de quartier, en serait-ce que pour éviter un voyage inutile à la majorité des écoliers (deux milles, soir et matin, sans autobus scolaire parce que dans une zone trop limitée)

Hier, les parents se sont élevés contre le manque de logique dont fait preuve la CECM. En substance, ils insistent: «C'est vrai que la population scolaire diminue. C'est vrai qu'il y a une école de trop, mais c'est aussi vrai que le gros de la population du quartier se retrouve en son centre. Il est juste et normal de fermer des classes en périphérie et de centraliser au cœur du quartier.»

Pourquoi la CECM s'entête-t-elle? Officieusement, selon les parents toujours, parce qu'elle aimerait transformer la vieille école de quartier en un HLM, une vieille promesse d'ailleurs du député péquiste Gilbert Paquette, au cours de la dernière campagne électorale.



# PROJET D'HABITATION D'UN DEMI MILLION SUR LE TERRAIN DES HUILES MASSICOTTE

Texte Michel Sénécal

Il y a quelques semaines nous vous annoncions, que l'ancienne entreprise des Huiles à Chauffage Massicotte venait d'être achetée par la Ville de Montréal.

Située sur la rue Iberville, au nord de Bellechasse, cette ancienne cour de bois fut démolie et mis en vente dans le cadre de l'Opération 20,000 logements.

Après quelques semaines d'annonce une offre parvint finalement à la ville qui procéda, lors de la dernière assemblée du conseil, à la vente du terrain.

Ayant une superfi-

cie de 9,350 pieds carrés ce terrain a été vendu à la compagnie Copigraph Inc. qui devra développer le terrain dans les 12 prochains mois. En effet, la compagnie a prit engagement de construire, dans ce délai, 2 bâtiments multifamiliaux de 4 logements dont la valeur estimée est d'environ \$500,000.00.

Le terrain par lui-même était évalué à \$25,307.00 et fut revendu à Copigraph au montant de \$12,000.00 par la ville.

Chose regrettable cependant c'est qu'un seul projet fut

déposé pour cet emplacement. Coincé devant une seule proposition le comité d'évaluation ne pouvait faire autrement que d'accepter. Cela ne veut pas dire que le projet ne sera pas bon mais il aurait sûrement été intéressant de voir d'autres conceptions avant de prendre une décision. Néanmoins il s'agit quand même d'un projet d'un demi million de dollars et avec l'économie actuelle ce n'est pas à rejeter.

## École Claude Champagne

Depuis l'annonce de la démolition de l'école Ste-Bibiane

(coin Be avenue et Dandurand) je reçois de nombreux appels à savoir si c'est vrai que l'école Claude Champagne sera elle aussi démolie par la ville.

À ce sujet il n'y a aucune réponse car il n'existe pas encore de projets concrets. Il faut d'abord que la C.E.C.M. ferme l'école et veuille bien la vendre.

Bien entendu des rumeurs courent depuis déjà plusieurs années et on parle surtout d'un grand projet d'habitations, surtout pour les personnes âgées, couvrant le terrain complet incluant ac-

tuellement l'école Claude Champagne, la cour de l'école et l'ex-résidence des soeurs à l'arrière de l'église.

Il n'y a bien sûr rien d'officiel mais ce projet est sûrement logique si l'on pense que ce terrain est situé en plein coeur de Rosemont juste à l'arrière de l'église et de la majorité des facilités de la rue Masson. Cependant l'annonce d'un tel projet n'est sûrement pas pour les prochains mois et advenant le cas nous nous ferons un devoir de vous en présenter les détails en profondeur.



Nouveau dans le dossier de l'école  
Claude Champagne

# LA VILLE DE MONTRÉAL APPROUVE L'ACHAT DE L'ÉCOLE

Texte Marc-M. Dagenais

Lundi le 25 octobre 1982, le comité exécutif recommande l'achat par la ville de Montréal de l'école Claude Champagne, de l'ancienne résidence des soeurs ainsi qu'une partie de la cour d'école.

L'an dernier, on s'en souvient, la fermeture de l'école Claude Champagne avait fait couler beaucoup d'encre dans le quartier car le comité de parents de cette école s'y opposait fermement. Leurs raisons n'ont pu convaincre la CECM qui ne voyait pas de raisons d'investir une forte somme pour sa rénovation alors que l'école voisine, Jean Brébeuf suffit amplement à la population étudiante du quartier.

Depuis la fermeture de l'école, plusieurs discussions ont eu lieu pour en savoir la vocation future. De nombreuses idées furent mises de l'avant mais rien ne pouvait être entrepris sans l'acquisition des terrains et résidences.

Ce premier pas est maintenant réalisé grâce à l'achat au coût de \$163,875,00, représentant la valeur attribuée aux bâtiments par une firme d'évaluateurs privés. Cette somme a été approuvée par la direction de la CECM.

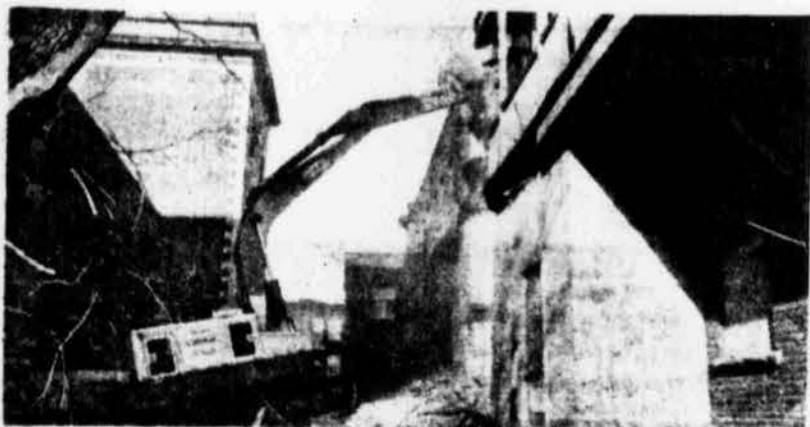
Cette première phase réalisée, il ne reste plus qu'à décider de l'utilisation des terrains. Le projet le plus probable à date, est la construction d'une résidence pour personnes âgées du quartier. C'est ce que nous avons appris en dernière heure.



*L'école Claude Champagne ne sera peut-être bientôt qu'un bon souvenir pour tous les Rosemontois qui y ont un séjour.*

*Construite au début du siècle pour dispenser l'enseignement alors que la paroisse ne manquait pas d'enfants pour la remplir, l'école a vu sa population d'écoliers diminuer progressivement au cours des dernières années et l'âge aidant, les travaux de réparation se sont montrés trop élevés. Il a donc fallu l'année dernière faire un choix et lui a préféré Jean Bréboeuf pour l'éducation des enfants du quartier.*

*Plusieurs générations se sont assises sur ces bancs de bois. Certains d'entre elles pourraient finir leurs jours sur les terrains même qui ont vu leur apprentissage.*



Les résidences attenantes sont déjà tombées sous le pic moderne des démolisseurs et au moment où vous lirez ces lignes, elles ne seront plus et alors tous les intervenants du quartier discuteront pour savoir ce qu'il devrait y avoir à leur place.

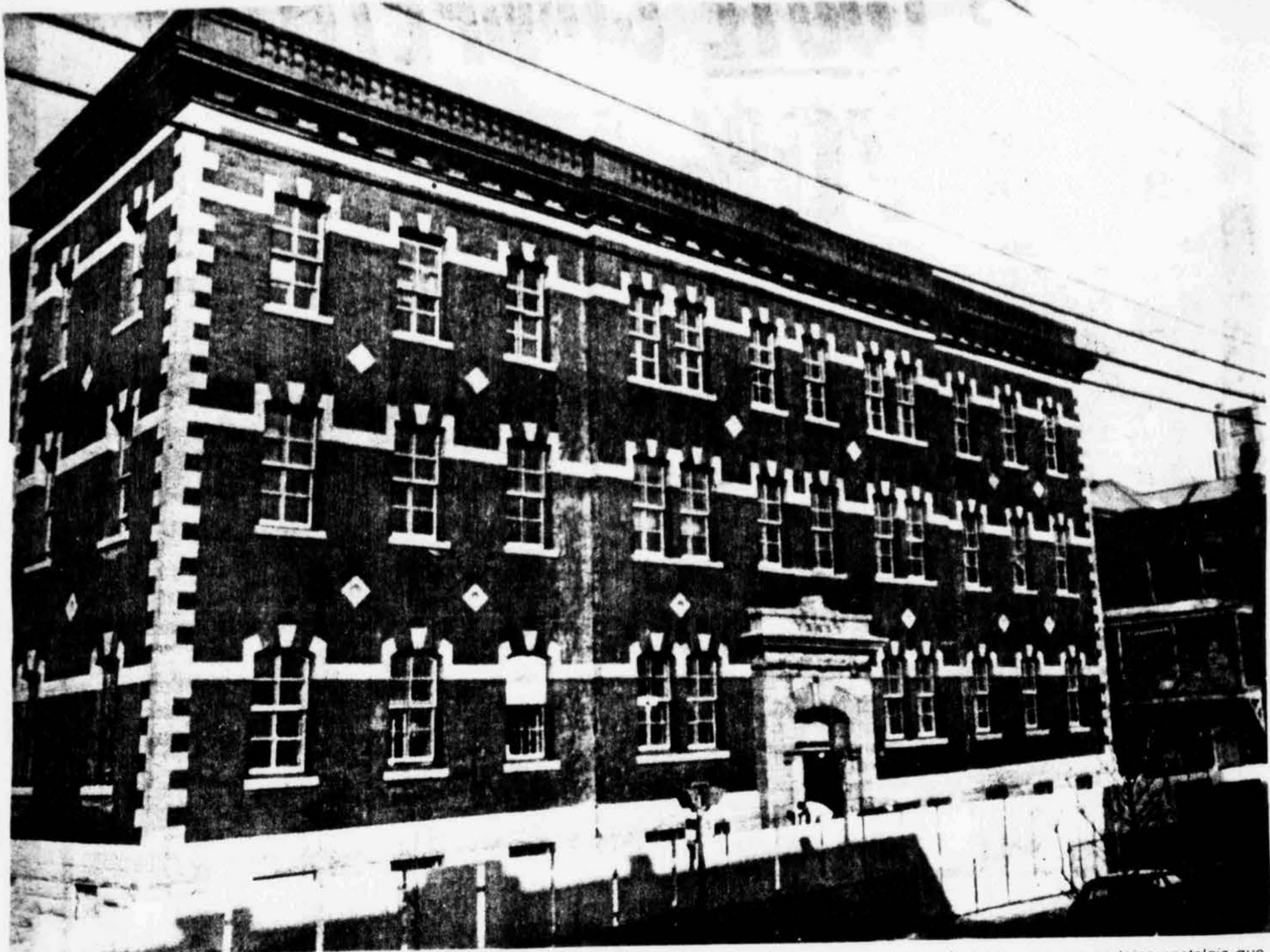
Texte: Marc.-M. Dagenais  
Photos: Régent Gosselin

Le conseiller municipal de Rosemont, M. Jean Trottier, vous informe de la démolition de l'école Claude Champagne ainsi que des deux résidences annexes.

Tous se rappellent la lutte entreprise par le comité de parents l'an dernier pour empêcher la fermeture de leur école qu'a fréquenté plus d'une génération de Rosemontois. Malgré toutes les démarches et manifestations des parents, l'âge de la bâtisse et les nombreuses réparations que son utilisation auraient nécessitées, la CECM décidait finalement sa fermeture et vendait les bâtiments et les terrains l'automne dernier à la Ville de Montréal.

Devant les demandes des résidents de 5ième et 6ième avenues qui se plaignaient avec raison des dangers d'accidents et d'incendies que représentaient ces bâtiments désaffectés, M. Jean Trottier a demandé la démolition de l'école. La décision fut prise le 16 février et les travaux ont débuté lundi. Ils devraient être terminés pour le milieu du mois de mars 1983.

Aucune décision n'a encore été prise quant à l'utilisation des terrains mais déjà plusieurs groupes font des pressions et il ne fait aucun doute que le dossier de l'école Claude Champagne ne se fermera pas avec la démolition des lieux.



JOURNAL DE ROSEMONT - MERCREDI LE 23 FÉVRIER 1983

*L'école Claude Champagne représente beaucoup de bons souvenirs pour quelques générations de Rosemontois et ce n'est pas sans une certaine nostalgie que nous verrons disparaître ce monument local.*



## Écoles désaffectées de Rosemont

# MONTRÉAL FAVORISE DE NOUVELLES VOCATIONS ADAPTÉES AUX BESOINS DU MILIEU

Autrefois foyer actif de la vie quotidienne, les écoles désaffectées ont vu défiler des milliers de Montréalais, tant pour les années d'apprentissage que pour diverses activités communautaires. Aujourd'hui, ces écoles continuent de dresser, au cœur des quartiers, une architecture souvent intéressante dont le passage des ans n'a fait que ressortir le caractère particulier.

C'est pourquoi, depuis plusieurs années, la Ville de Montréal s'applique à faire l'acquisition des écoles désaffectées, en vue de sauvegarder le plus possible ces immeubles qui font partie du patrimoine architectural et culturel des quartiers.

Comme le souligne Monsieur Yvon Lamarre, président du Comité exécutif, "l'acquisition de ces écoles témoigne de

notre souci constant d'offrir aux Montréalais une gamme toujours plus vaste de logements de qualité, qui répondent à des normes modernes d'habitabilité. Par cette initiative, nous désirons trouver, pour ces immeubles, de nouvelles vocations qui répondent aux besoins de la communauté du secteur".

Depuis 1979, Montréal a ainsi acquis quelque 60 écoles sur son territoire. Une partie de ces bâtiments ont été recyclés en immeubles d'habitation ou utilisés à des fins communautaires. Dans les cas d'écoles trop grandement dégradées, celles-ci ont été démolies pour faire place à de nouvelles constructions ou encore à des parcs.

Soucieuse d'améliorer sans cesse les conditions d'habita-

tion des Montréalais, l'administration municipale a d'ailleurs mis l'accent sur la création de nouvelles unités de logement adaptées aux besoins de la communauté environnante. On remarque en effet que parmi les écoles acquises au cours des quatre dernières années, près des trois quarts ont ou feront place à de nouveaux logements, pour un total de 2,320 unités.

On sait que pour les personnes âgées, se loger convenablement et à prix raisonnable constitue souvent un problème sérieux. Conscientes de ce besoin crucial, les autorités municipales ont affecté 24 des écoles acquises à des fins de résidence pour personnes âgées. En tout, 1,715 unités de logement ont été aménagées ou sont en voie de réalisation sur le site d'anciennes

écoles.

L'administration prête également une oreille attentive au mouvement coopératif, qui répond aux besoins de nombreuses

familles en matière d'habitation. C'est ainsi que des projets de transformation en immeubles coopératifs touchent 15 de ces

écoles, qui abriteront un total de 436 nouveaux logements.

Dans le quartier, la Ville de Montréal a fait l'acquisition, au cours des derniers quatre ans, des écoles Saint-François Solano, 3985, rue Masson, Claude Champagne, 5501, 5e Avenue, Sainte-Bibiane, 3125, rue Dandurand et Ma-

rius Barbeau, 2919, rue de Bellechasse.

L'école Saint-François Solano a été recyclée en résidence pour personnes âgées, sous le nom des "Habitations Saint-François Solano". Un total de 44 logements ont été aménagés à cet endroit.

L'école Claude

Champagne a pour sa part été démolie et le site sera mis en valeur par la Société municipale d'habitation de Montréal (S.O.M.H.A.M.).

Une autre résidence pour personnes âgées, les "Habitations J. Ernest Paquin", est en voie de réalisation sur l'emplacement de l'ancienne école Sainte-Bibiane. Ce nouvel immeuble abritera 57 logements et devrait être terminé dans environ un mois.

Pour ce qui est de l'école Marius Barbeau, un total de 38 logements ont été aménagés par la coopération d'habitation "Le Retour à l'école".



Les Habitations Saint-François Solano, aménagées dans l'ancienne école du même nom, abritent 44 logements pour les personnes âgées.



**Pour les associations à  
but non lucratifs  
VOS BUREAUX DOIVENT  
ÊTRE AUTORISÉS  
PAR RÉGLEMENT DE ZONAGE**

Comme vous avez probablement pu le constater par les médias télévisés le conseil municipal de Montréal n'a pas cessé de siéger durant l'été mais lors de la dernière session d'août certains articles alimentèrent plus de commentaires.

À Rosemont nous avons eu droit à l'annonce du futur projet de construction sur le site de l'ancienne Claude Champagne, entre la 5e et 6e avenue au nord de Masson.

La disparition de l'école a entraîné cependant aussi le déplacement d'organismes sociaux qui avaient leurs bases dans le bâtiment annexe de l'école ayant front sur la 6e avenue.

C'était ainsi le cas de "L'Ami du Déficiant Mental Inc." qui avait obtenu la permission

d'occuper ces locaux via un règlement de la ville portant le numéro 2713.

Ayant été délogé l'association déménagea au 5777 rue Iberville, un autre bâtiment annexe de la C.E.C.M., et demandait à nouveau une modification au zonage pour se servir de ces locaux à fins de bureaux.

La ville y alla donc de cette autorisation à l'article 62.F de l'assemblée du conseil du mois d'août. Il serait bon sur ce point de rappeler à toute association que pour utiliser des locaux résidentiels à des fins de bureaux vous devez obtenir, de la ville, une telle autorisation par le biais d'un règlement de zonage.

**Parcs**

L'éclairage nocturne dans les parcs fit l'objet d'un long dé-

bat à l'hôtel de ville. L'administration se fiant sur certains standards reconnus a effectivement mis en application une règle coupant l'éclairage des parcs à partir de minuit.

Il serait donc important d'en prendre note et voir à ne pas vous aventurer ou de ne pas laisser vos enfants sans garde. Sur ce point d'ailleurs vous pouvez faire savoir à votre conseiller ce que vous en pensez. Dans ce genre de règlement, où la sécurité publique est en danger, il serait préférable que le public fasse connaître ses vues d'une façon plus particulière.



NO. DE PHOTO: 46739

1.	NOM	:	Claude Champagne
2.	NO. CIVIQUE	:	5501, 5e avenue
3.	CADASTRE	:	172 P 1239 et autres
4.	QUARTIER DE PLANIFICATION:		18 - Vieux-Rosemont
5.	NO. DE DOSSIER	:	12042-100
6.	REGLEMENT DE ZONAGE	:	3319
7.	OCCUPATION PERMISE	:	Habitation
8.	PROPRIETAIRE	:	Ville de Montréal (4-5-83)
9.	EVALUATION MUNICIPALE	:	T.158,600 - B.876,400 - 1,035,000 (1982)*
10.	SUPERFICIE DU TERRAIN	:	7 457 m <sup>2</sup>
11.	NB D'ETAGES	:	3
12.	SUPERFICIE DE PLANCHER	:	4 309 m <sup>2</sup>
13.	FINS D'ACQUISITION	:	Habitation
14.	REMARQUE:		-Bâtiment démoli -Nouvelle construction SOMHAM -Résidence pour pré-retraité "Alleluia"

\*\*

C.U.M.  
272-73

48

1 Mars 1984

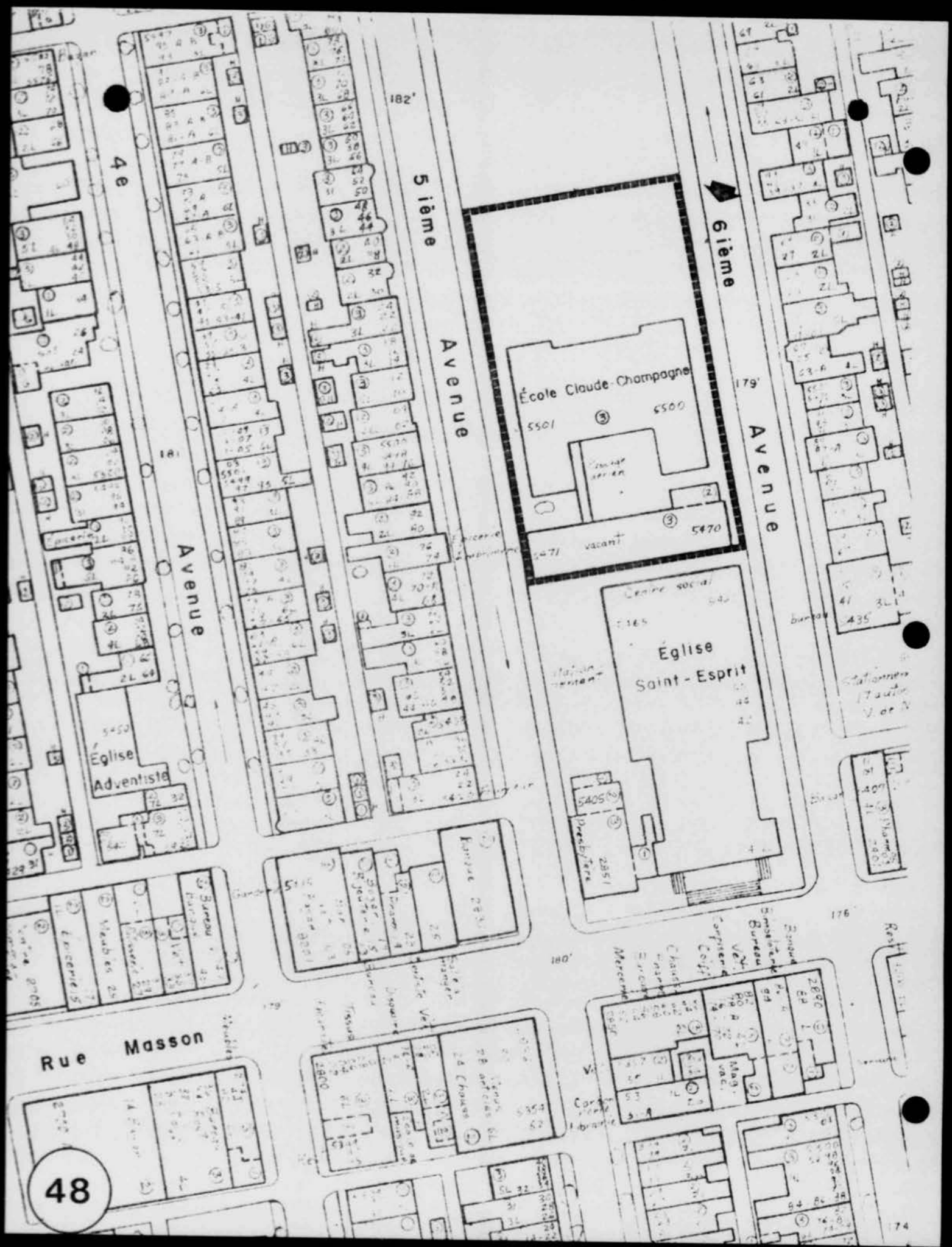
\* comprend le 5501-5471, 5e avenue



**Document(s) illisible(s)**

**lors du**

**microfilmage**



# LA CONSTRUCTION DES HABITATIONS DES "ALLELUIA" DEVIENT RÉALITÉ

N.D.L.R. - En page frontispice de l'édition du 14 septembre dernier, le JOURNAL DE ROSEMONT, sous la plume du confrère Michel Sénécal, annonçait que le conseil de la ville de Montréal autorisait la construction de 76 logements sur le site de l'ancienne école Claude-Champagne, situé directement à l'arrière de l'église Saint-Esprit de Rosemont entre les 5e et 6e avenue.

Cette importante nouvelle devient aujourd'hui réalité puisque depuis la semaine dernière la compagnie Pisapia, qui, s'est vue accorder le contrat de construction, vient d'ériger ses pénates.

On se souviendra que les "Habitations des Alleluia" seront érigées à l'intention des personnes du 3e âge du district de Rosemont. Il y aura 76 logements, des 3½ et de 4 appartements. Trois édifices de trois étages seront construits et la façade sera sur la 6e avenue.

Voilà en ce qui regarde la nouvelle. Une seconde s'ajoute à celle-ci et c'est tout un honneur pour les lecteurs du Journal de Rosemont. Nous avons reçu des textes de précisions et d'explication sous la plume de monsieur Jean Drapeau, maire de Montréal.

Est-il besoin d'expliquer que le concitoyen Drapeau a piloté lui-même ce gigantesque projet depuis ses bureaux de l'hôtel de ville avec son collègue Jean Trottier et avec la participation du curé Paul-Emile Patenaude de la paroisse St-Esprit.

Me Drapeau rappelle à nos lecteurs aujourd'hui certaines nostalgies concernant la démolition de bâtisses qui furent son orgueil dans sa jeunesse. Nous sommes honorés de pouvoir compter sur la collaboration du premier magistrat de la Ville de Montréal, du moins tant et aussi longtemps qu'il vaudra bien entretenir nos lecteurs sur ce projet des Habitations Alleluia qui lui tient vraiment à coeur.

Place et parole à monsieur le maire.

Roland Meloche

C'est peut-être avec une certaine nostalgie que les ci-

toyens de Rosemont ont vu démolir un double bâtiment scolaire situé entre l'église Saint-Esprit, l'école Jean-de-Bréboeuf, les Cinquième et Sixième Avenues.

D'une part, la population d'âge scolaire ne justifiait plus l'usage de ce bâtiment et, d'autre part, sa construction datant de 1910, les modifications et améliorations auraient été aussi coûteuses, et même plus, que la construction d'un bâtiment neuf.

La Commission scolaire a donc choisi de regrouper les élèves à l'école Jean-de-Bréboeuf, de construction beaucoup plus récente, et de libérer l'école et le terrain que la Ville a pu acquérir en vue d'ériger sur ce vaste emplacement des logements pour personnes à revenus moyens.

L'emplacement de l'école Charles-Edouard Fabre, rue Dandurand, a fait place récemment à des logements dits H.L.M. Le temps étant sûrement venu de favoriser maintenant la construction de logements à l'intention de personnes à revenus moyens, c'est-à-dire ceux et celles dont l'é-

tat des revenus permet de payer un certain prix réaliste pour un logement et les services accessoires, pourvu que les pouvoirs publics en facilitent la construction. Il est reconnu que la valeur de l'argent de nos jours n'étant plus comparable à celle d'autrefois, les économies de toute une ne suffisent pas toujours à faire face aux exigences économiques de la vie présente.

Afin d'augmenter à Montréal le nombre de logements de cette catégorie, la Ville fait donc construire 76 logements sur l'emplacement où s'élevait le double bâtiment scolaire.

Depuis septembre 1916 (j'avais alors 7 mois) jusqu'à décembre 1952, j'ai vécu moi-même dans un logement qui faisait face à l'école. Ce bâtiment fut, non seulement le premier à s'offrir à mes jeunes yeux depuis les fenêtres du domicile familial, mais il recevait tellement d'élèves qu'il provoquait évidemment un va-et-vient d'instituteurs, d'institutrices, d'élèves, filles et garçons, et même de parents - le plus souvent

des mamans, qui, aux heures d'arrivée et de départ des enfants, animaient les approches de l'école. Je devrais dire des écoles, puisqu'il y avait à cette époque, l'école des filles, avec façade sur la Cinquième Avenue, et l'école des garçons sur la Sixième Avenue.

Ces 76 logements ne satisferont évidemment pas toutes les demandes des personnes désireuses d'améliorer leurs conditions de logement. Partout les habitudes de vie familiale ont très rapidement changé et particulièrement chez nous: les nouvelles

habitudes de vie ont entraîné de nouvelles formules d'habitation qui se généralisent à un rythme accéléré. En quelques années, à Montréal, le nombre de logements dits L.M. aura atteint le chiffre de 12 000 et on comptera bientôt 1 600 logements pour personnes à revenus moyens. Les 76 logements prévus ici constitueront une réponse à autant de demandes.

La Ville a créé une société municipale distincte pour procéder à la construction et à l'administration de ces maisons. Il s'agit de la Société municipale d'habitation de Montréal. Cette société remet aux personnes intéressées les formulaires à remplir, étudie les requêtes et attribue les logements suivant les critères établis par un comité de sélection. Personne d'autre ne peut intervenir dans l'attribution des logements.

Aussi, aucun favoritisme ne s'exerce en fonction de considé-

rations étrangères à celles du Comité de sélection de la société créée aux fins de construire et de gérer ces maisons.

La société a ses bureaux au 425, rue Sherbrooke Est. Une prochaine édition de cet hebdomadaire vous procurera d'autres renseignements sur cette maison.

Jean Drapeau  
maire de Montréal

Lire importantes précisions de Me Jean Drapeau

**Logements à faibles  
revenus**

Le député de Gouin et adjoint parlementaire au ministre des Affaires municipales, M. Jacques Roche-

fort, est intervenu auprès du ministère de l'Habitation, M. Guy Tardif, afin que 15% des logements des Résidences Alléluia soient réservés aux personnes âgées à faible revenu.

Situé à l'arrière de l'Eglise St-Esprit, entre la 4e et la 5e avenue, ces résidences compteront 76 unités sous forme d'habitation à loyer modéré et 11 unités réservées comme habitation à loyer modique. Ce 15% de logements subventionnés permettra de répondre aussi aux besoins des moins fortunés et établira ainsi un meilleur équilibre face aux besoins des gens âgés du Vieux Rosemont. Onze logements seront attribués selon les mêmes critères que pour les H.L.M. et seront donc réservés aux gens du Vieux Rosemont par l'Office municipal d'habitation.



104559  
(10732)

## INTERVENTION DE JACQUES ROCHEFORT, 15% DES LOGEMENTS DU PROJET ALLELUIA RÉSERVÉ AUX GENS À FAIBLE REVENU



Le député de Gouin et adjoint parlementaire au Ministre des Affaires Municipales, M. Jacques Rochefort, est intervenu auprès du ministre de l'habitation, M. Guy Tardif, afin que 15% des logements des Résidences Alléluia soient réservés aux personnes âgées à faible revenu.

Situé à l'arrière de l'Église St-Esprit, entre la 4e et la 5e avenue, ces résidences compteront 76 unités sous forme

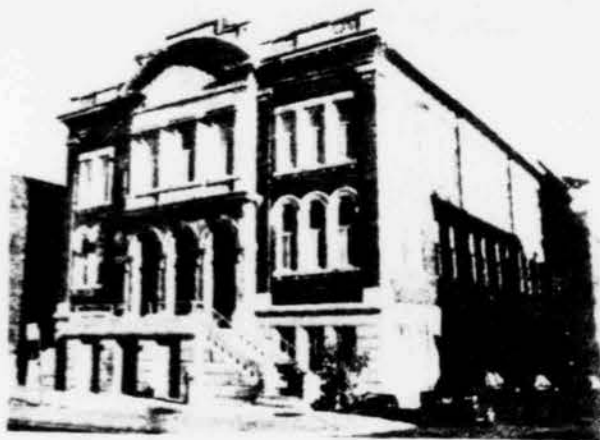
d'habitation à loyer modéré et 11 unités réservées comme habitation à loyer modique. On retrouve d'ailleurs le même type de partage au Village Olympique.

M. Rochefort a rappelé que le besoin de logements subventionnés dans le Vieux Rosemont était important. Reconnaisant que le projet Alléluia quant à lui répond aussi à des besoins importants, notamment chez des personnes dont le revenu est trop élevé pour être admises dans un H.L.M., ce 15% de logements subventionnés permettra de répondre aussi aux

besoins des moins fortunées et établira ainsi un meilleur équilibre face aux besoins des gens âgés du Vieux Rosemont.

11 logements seront attribués selon les mêmes critères que pour les H.L.M. et seront donc réservés aux gens du Vieux Rosemont par l'Office Municipale d'Habitation.

M. Rochefort souhaite donc bonne chance à tous ceux et celles qui désirent habiter ces logements. En terminant, M. Rochefort a tenu à féliciter tous ceux et celles qui ont contribué à la réalisation de ce projet.



La coopérative d'habitation Au pied de la Montagne a élu domicile dans l'ancienne école Saint-Pierre Apôtre.

### NOUVELLES CONSTRUCTIONS SUR LE SITE D'ANCIENNES ÉCOLES

ÉCOLES	EMPLACEMENTS	VOCATION
École St-Charles	2322, rue Saint-Charles	26 logements
École Sainte-Clothilde	5011, chemin de la Côte Saint-Paul	50 logements pour personnes âgées
École Saint-Zotique	575, rue Thérien	Fin de rue et d'habitation
École Royal Arthur	570, rue Canning	38 logements réalisés dans le cadre du projet des Seigneurs, phase 11
École Notre-Dame de la Merci	9434, avenue Bruchési	61 logements pour personnes âgées
École Saint-Charles Garnier	9850, avenue Durham	76 logements réalisés par la coop Oasis-Sauve
École Monseigneur-Gauthier	750, Gouin Est	Résidence Albert Benoit 47 logements pour les pré-retraités et retraités
École Clarence Gagnon	5945, rue Boyer	48 logements pour personnes âgées
École Claude Champagne	5501, 5e Avenue	Maisons Alléluia, 76 logements pour personnes pré-retraitées et retraitées
École Sainte-Bibiane	3125, rue Dandurand	57 logements pour personnes âgées
École Saint-Paul Viauville	4920, rue La Fontaine	102 logements pour personnes âgées
École Saint-Nom de Jésus	4210, rue La Fontaine	135 logements pour personnes âgées
École Adélaïde Langevin	1815, rue Dezéry	Immeuble d'habitation pour personnes âgées
École Malvina Marchand	1495, rue Prefontaine	21 logements construits par la coop "La folle du logis"
École de la Nativité	2055, rue Saint-Germain	13 logements réalisés par la Société municipale d'habitation de Montréal

S. Ville de Montréal

### NOUVELLES VOCATIONS RÉSIDENTIELLES D'ÉCOLES RECYCLÉES

ÉCOLES RECYCLÉES	EMPLACEMENTS	NOMBRE D'UNITES D'HABITATION	NOUVEAU NOM DE L'ÉDIFICE	VOCATION
André Laurendeau	2431 St-Charles	41	Habitation André Laurendeau	Résidence pour personnes âgées
Saint-Anthony s	2025, Quesnel	17	Habitation Logique	Accessibilité universelle
Sainte-Elizabeth	660 de Courcelle	21	Solidarité de l'Ouest	Coopérative
Sainte-Rita	650 Sauvé Est	40	La Source	Coopérative
De la Mennais	6510 St-Denis	111	Habitations de la Mennais	Résidence pour personnes âgées
Atelier du mobilier	5709 Boyer	17	Père Marquette	Coopérative
Saint-François Solano	3985 Masson	44	Habitations St-François Solano	Résidence pour personnes âgées
Marius-Barbeau (1)	2919 Bellechasse	38	Le Retour à l'école	Coopérative
Marius-Barbeau (2) (nouvelle construction dans la cour de l'école)	2919 Bellechasse	45	Résidence Ukrainienne de Montréal	Résidence pour personnes âgées
Saint-Eusebe	2275, Fullum	14	Voisins-voisines	Coopérative
Saint-Mathias Apôtre	1680 Jeanne-D'Arc	20	Osiose	Résidence pour personnes âgées
D'Arcy McGee	465, Mont-Royal Est	44	Habitations Plateau Mont-Royal	Résidence pour personnes âgées
Chamilly de Lorimier	2135 Gifford	21	Amaryllis	Coopérative
Des Saints-Anges	1361, St-Joseph Est	27	La Communale	Coopérative
Boucher de la Bruère	1617 Lepailleur	31	Le Dolmen	Coopérative
Monkland (1)	4400 West Hill	100		Résidence pour personnes retraitées et pré-retraitées
Monkland (2) (nouvelles construction sur le terrain de l'école)	4400 West Hill	127	Habitations de Terrebonne	Résidence pour personnes âgées
John Cabotto	8885 L'Esplanade	12	Habitations de l'Esplanade II	Résidence pour personnes âgées
Helène Boulié	8135 Drolet	31	Habitations Helène-Boulié	Résidence pour personnes âgées
Saint-Pierre Apôtre	102, St-Joseph Ouest	18	Au pied de la Montagne	Coopérative

S. Ville de Montréal



## LES RÉSIDENCES ALLELUIA DEVRAIENT ÊTRE TERMINÉES EN AVRIL PROCHAIN

Les citoyens du quartier Rosemont seront heureux d'apprendre que le chantier de construction de la résidence ALLELUIA est maintenant redevenu actif après une période de difficultés qui étaient ahors du contrôle de la Société municipale d'habitation de Montréal qui est à l'origine de ce projet.

Bonne nouvelle donc puisque les travaux de construction

de cet immeuble destiné à des personnes pré-retraitées et retraitées du quartier Rosemont ont repris le lundi 5 août. On prévoit maintenant qu'ils seront complétés au mois d'avril prochain. C'est dire que l'immeuble situé entre les 5e et 6e Avenue, immédiatement au nord de l'église Saint-Esprit, pourra accueillir ses premiers locataires au cours des se-

maines qui suivront.

Pour compléter ces travaux qui avaient cessé à la suite de l'abandon du chantier par le plus bas soumissionnaire ayant obtenu le contrat, la Société municipale d'habitation de Montréal a retenu les services du second plus bas soumissionnaire, la firme Construction Cabert.

Pour un, le conseiller municipal du district, M. Jean Trottier,

s'est dit heureux de cette reprise des travaux car, a-t-il souligné, nous allons finalement pouvoir répondre à un besoin et à la demande de citoyens du quartier qui réclament des logements du genre de ceux que construit la

Société municipale d'habitation de Montréal.

Une partie de l'immeuble comptera quatre étages et l'autre cinq. Un total de 76 logements comptant une ou deux chambres à coucher y seront aménagés.



Le conseiller municipal de Rosemont Jean Trottier n'a pas manqué de visiter en compagnie des ingénieurs et architectes l'état actuel des travaux des résidences Alleluia.